

25 avr 2013 -20:35

Appartient à Conseil des ministres du 26 avril 2013

Mission de formation de la Défense à Kindu en République démocratique du Congo

Sur proposition du ministre de la Défense Pieter De Crem, le Conseil des ministres a autorisé la mise en oeuvre de militaires et d'un détachement C-130 dans le cadre d'une mission de formation du 323e bataillon des Unités de réaction rapide et de l'Etat-major brigade à Kindu en République démocratique du Congo.

Cette mission de formation s'inscrit dans le cadre du programme de partenariat militaire avec la RDC et consiste en la mise en oeuvre de :

- 90 militaires durant 6 mois afin de former le 323e bataillon des Unités de réaction rapide ;
- 10 militaires durant 2 mois afin de former l'Etat-major brigade des Unités de réaction rapide ;
- un détachement C-130 de 19 militaires durant 8 semaines réparties en deux périodes de 4 semaines durant les phases de déploiement et de redéploiement.

Les militaires mis en oeuvre dans le cadre de cette mission se verront octroyer le statut sous-position "en assistance en-dehors du territoire national - AR 03, coefficient 2".

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe

Service de presse de M. Pieter De Crem, Vice-Premier ministre et ministre de la Défense
Rue Lambermont 8
1000 Bruxelles
Belgique
+32 2 550 28 11
<http://www.mil.be>